

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL de la COMMUNE DE REVONNAS

SEANCE DU 18 JUIN 2025

Délibération n° 20250618.5

<u>Nombre de conseillers :</u>	<u>Nombre de conseillers votants :</u>
En exercice : 14	- dont « pour » : 12
Présents : 9	- dont « contre » : 0
Absents excusés avec procuration : 3	- dont « abstention » : 0
Absent excusé : 0	
Absents : 2	

Le mercredi 18 juin 2025 à 20h15, le conseil municipal de la commune de REVONNAS, convoqué 13/06/2025 s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Patrick ROCHE, à la salle du conseil en mairie.

PRÉSENTS : Mesdames Florence BERGER, Amandine DARBON, Isabelle ROUTHIAU, Hélène TESTARD et Messieurs Philippe BENMERGUI, Yoann LEVÊQUE, Thibaut MARTINEZ, Patrick ROCHE et Yoann VIOLET

Hélène TESTARD) et Mr Aurélien BEYEKLIAN (pouvoir donné à Mr Philippe BENMERGUI)

ABSENTS EXCUSÉS avec pouvoir : Mme Nathalie BERTRAND (pouvoir donné à Mme Amandine DARBON), Mme Marie-Aude DABOUT (pouvoir donné à Mme

ABSENTS : Monsieur Marc BUISSON et Mme Françoise DUSSUC

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Florence BERGER

OBJET :

Demande de subvention au Département de l'Ain et à la Préfecture pour l'Atelier Technique

Suite aux rencontres récentes avec le bureau d'architecte et au projet de l'atelier technique, Monsieur le Maire présente les motivations pour la demande de subvention auprès du Département de l'Ain dans le cadre du PACTE de territoire et à la préfecture dans le cadre de la DETR :

- ✓ Ce sera un équipement de proximité
- ✓ Cet équipement sera isolé avec les nouvelles normes en vigueur
- ✓ Ce local accueillera aussi le SLIS, c'est-à-dire les pompiers de la commune avec tout leur équipement, matériel et camion afin de favoriser un départ en intervention plus rapide et plus facile
- ✓ La commune est classée en village d'avenir et travaille actuellement sur ce projet
- ✓ Ce futur chantier respectera et intégrera les clauses d'insertion

Il présente le budget à prévoir avec le souhait d'une demande de subvention auprès du Département de l'Ain de l'ordre de 30% et auprès de la préfecture de 25% :



Demande de subventions

Plan de financement des travaux de construction d'un nouvel atelier technique communal et du SLIS

Désignation des travaux	€ HT
MOE + bureau d'étude	39 900 €
Autres BET (CPS/CTC)	9 707 €
Achat terrain	32 000 €
TRAVAUX	394 848 €
Total opération	436 555 €

Financier	Etat	Région	Département	PET CA3B	Total des aides	% de l'opération	Autofinancement Mairie	%
Dispositif	DETR							
Taux	25%	0%	30%	0%				
Base subventionnable	436 555 €	436 555 €	436 555 €	436 555 €				
Subvention	109 139 €	- €	130 967 €	- €	240 105 €	55%	196 450 €	45%
Date dépôt du dossier à venir	23-juin-25		23-juin-25					

Le Maire

Le conseil municipal, après en avoir délibéré

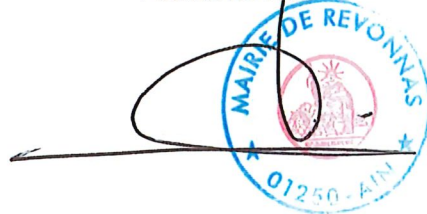
- Autorise Monsieur le Maire à faire la demande de subvention auprès du Département de l'Ain et auprès de la préfecture concernant ce projet
- Autorise Monsieur le Maire à signer les documents permettant la réalisation de ce projet

Fait et délibéré les jour, mois et an que susdit.
Pour copie conforme

Acte rendu exécutoire
Après dépôt en préfecture
Le Et publication ou notification le

27 JUIN 2025

Le Maire,
Patrick ROCHE



Accusé de réception en préfecture
001-210103214-20250627-20250618-5-DE
Date de réception préfecture : 27/06/2025